



Les dérives du pouvoir macronien dans le domaine du contrôle policier inquiètent la Ligue des droits de l'Homme (LDH), et sa section locale de Martel : interdiction quasi-systématique des manifestations (sauf celles de la FNSEA et alliés) justifiant des méthodes de répression redoutables comme « la technique des nasses » (jugée illégale par le Conseil d'État) utilisant du matériel digne des forces armées, comme les sinistres Lanceurs de Balles de Défense (LBD, dites sublétales !) ou de multiples types de grenades.

La section de Martel de la LDH vous convie à participer

lundi 25 mars 2024 à 18 h

dans la salle Duguesclin du Palais de la Raymondie à Martel

à la conférence

Violences policières Violences d'État

donnée par Arié Alimi

Arié Alimi est avocat au barreau de Paris depuis 2001. Fondateur du cabinet Arié Alimi Avocats qui assiste des entreprises comme des particuliers dans des domaines d'intervention multiples, il s'est surtout fait connaître par ses interventions sur les affaires de violences policières : **Rémi Fraisse**, tué par une grenade offensive en 2014 sur le barrage de Sivens dans le Tarn, **Geneviève Legay**, gravement blessée en 2019 par une charge de police à Nice, **Cédric Chouviat** mort à Paris en 2020 à la suite d'une interpellation « à la George Floyd » (instruction encore en cours), pour ne pas mentionner sa défense des lycéens du lycée Bergson, de gilets jaunes, etc.

Ces éléments de sa vie professionnelle, et surtout ses analyses sur notre société, entre autres sur les violences ethno-raciales dans les quartiers populaires ou l'instrumentalisation de la police dans la répression des manifestations politiques ou écologiques, l'ont amené à la rédaction de deux ouvrages majeurs :

Le Coup d'État d'urgence : surveillance, répression et libertés (2021)

et *L'État hors-la-loi : logiques des violences policières (2023)*.

Arié Alimi, de tradition juive, vient d'écrire un nouveau livre « *Juif, Français, de gauche... dans le désordre* » qui devrait être disponible à l'heure de la conférence (en petite quantité, il ne sortira en librairie que le 4 avril). Arié sera donc vraisemblablement amené, surtout si une question lui est posée sur ces événements, à aborder le sujet actuellement brûlant du conflit israélo-palestinien. Arié Alimi est membre du bureau national de la LDH.